

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(4\)](#)
[Item Marie Moret à Gaston Ganault, 19 mars 1888](#)

Marie Moret à Gaston Ganault, 19 mars 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (4)

Collation 1 p. (8r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 19 mars 1888, consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44301>

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [19 mars 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Moret confirme sa lettre du 16 et transcrit l'avis de Flamant sur le litige avec Patoux. La question des fontes qui se trouvent en Angleterre doit être réglée rapidement. Elle compte sur la visite très prochaine de Ganault.

Notes Signature de la main de Marie Moret : « Marie Godin ».

Mots-clés

[Fonte](#)

Personnes citées

- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Patoux \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Angleterre \(Royaume-Uni\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/09/2022
Dernière modification le 10/10/2023

2 N^o

Suisse, Familistère
19 Mars 1838,

Cher Monsieur Saneault,

Je vous confirme ma lettre du
10^{et}.

Comme suite à ce que je vous
disais dans le post-scriptum de
cette lettre concernant M. Patoux
et la question des fontes, M.
Thomcont me fait passer l'avis
suivant:

"Je crois devoir vous prévenir
que M. Patoux se trouvera à
Suisse-Neuchâtel. Je crois que vous
ferez bien de convoquer M. Saneault
pour ce jour-là à 10^h du matin
afin que nous puissions nous
entendre sur la reprise des fontes

qui se trouvent en Angleterre."

Comme il est du plus grand
intérêt pour nous d'en finir le
plus tôt possible, nous vous serons
bien obligés de venir si vous le pouvez
dites-moi donc, je vous en prie, si
nous pourrions compter sur votre
venue?

— Je ne vous envoie pas le
pli que je vous avais annoncé
concernant la transcription
à faire à Sitten. Je vous le
communiquerai ici, puisque je
vais sans doute avoir le plaisir
de vous voir dans trois jours?

Bien cordialement à vous,

Marie Goden